

Zeitschrift: Schweizer Film = Film Suisse : offizielles Organ des Schweiz. Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz

Herausgeber: Schweizer Film

Band: - (1936)

Heft: 43

Artikel: Lettre de Paris

Autor: A.G.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-733451>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A nos lecteurs

N'oubliez pas que le **Schweizer-FILM-Suisse, Terreaux 27, Lausanne, a pour but la défense des intérêts de la cinématographie en Suisse. Aussi, nous demandons à chacun de collaborer à notre œuvre. L'union fait la force. Donc que tous ceux qui ont des desiderata à formuler veuillent bien nous écrire. Nous remercions déjà ceux qui l'ont compris, particulièrement les cinégraphistes du Tessin, et nous espérons que leur exemple sera suivi.**

„La Garçonne“ et les Vaudois

Comme il fallait s'y attendre, la Commission cantonale de censure du canton de Vaud s'est occupée avec minutie du film français **La Garçonne** qui souleva de si fortes polémiques. Deux matinées de suite, M. le colonel Jaquillard, assisté de son dévoué secrétaire, visionnèrent et firent couper tout ce qui, en cherchant bien, pourrait éventuellement être considéré comme léger. Un tel zèle méritait d'être signalé.

Et pourtant, il y eut encore des mécontents. Des moralistes 100 % remuants allèrent se plaindre au Département de justice et police tant et si bien qu'en haut lieu on sembla prendre pour la vertu collective de la population vaudoise et l'on se demanda si, tout compte fait, il ne valait pas mieux interdire purement et simplement une œuvre susceptible de «troubler les bonnes mœurs» de ce canton de Vaud si beau et si pur.

Mais en face du ridicule, on ne prit qu'une demi-mesure: seul le titre fut interdit!! En toute franchise, nous n'y comprenons plus rien... car cette interdiction semble être un reproche au producteur qui osa allécher les amateurs de piment sans en donner pour leur argent. Vraiment nos protestataires ont manqué une belle occasion de se taire, car **La Garçonne** est le film par excellence qui pourrait décevoir tous ceux qui recherchent des sensations malsaines. Heureusement pour ces derniers, on leur enlève le film pour leur recommander indirectement d'acheter le livre. Curieuse façon de concevoir la protection de la morale!!!

De plus, nous croyons savoir que la plupart, sinon la totalité des réclamations émanent de personnes qui n'ont pas vu le film.

Et c'est alors que se pose le véritable problème:

La Commission de censure — nous dirons même le Conseil d'Etat puisqu'il y avait une autorisation bien en ordre — est-elle capable de prendre une décision après un mûr examen de la

question sans que Pierre, Paul ou Jacques puisse la faire changer d'avis pour un «oui» ou pour un «non». Le Conseil d'Etat s'est entouré de toutes les garanties possibles en instituant cette commission de censure — formée de personnalités — ayant voix consultative. C'est à la suite du rapport de cette commission que, dans le cas de **La Garçonne**, l'autorisation de projeter le film avec certaines réserves a été donnée. Alors! Les courageux anonymes qui protestèrent forment-ils une Autorité supérieure au Conseil d'Etat dans ce bon pays de Vaud qui s'honore encore de la belle devise «Liberté et patrie»?

A notre tour nous protestons contre de semblables empiétements dans des décisions officielles. Nous le faisons avec d'autant plus de plaisir que nous avons toujours mené la lutte contre les œuvres immorales, honte du cinéma, qui sont d'ailleurs en train de le tuer sans que personne s'en mêle. Nous dirons aussi à tous les marchands de vertu aux aguets que quelques films autrement dangereux que **La Garçonne**, ont passé et passeront librement sur nos écrans. Mais les éternels mécontents, chargés souvent par des groupements fort sympathiques de sauvegarder la morale, ne vont jamais au cinéma et n'ont donc pas pu faire leur plus élémentaire devoir. Pourquoi ne collaboreraient-ils pas judicieusement avec les directeurs de cinémas qui eux aussi, dans leur grande majorité, ne veulent offrir au public que des films propres. Mieux vaut une collaboration loyale que des tracasseries anonymes, opérées souvent au petit bonheur.

Les films „Republic“ en Suisse

C'est la «Radio-Ciné», de Berne, qui dirige activement M. A. Mooser, qui possède la représentation exclusive des films «Republic» pour la Suisse. M. Mooser, nouveau venu dans la branche, a de gros projets dont nous aurons prochainement l'occasion d'entretenir nos lecteurs. D'ores et déjà, nous pouvons lui assurer une belle carrière, pour peu qu'il sache faire un choix judicieux parmi toutes les productions mises à sa disposition. Et nous croyons savoir que M. Mooser veillera précisément à n'offrir aux directeurs de cinémas que des œuvres commerciales et artistiques de valeur.

Cinégraphistes

Par ces temps de crise, serrez les coudes. Rappelez-vous toujours que vous avez des collègues et non des ennemis... Qui dit Association, dit «collaboration».

Lettre de Paris

On vient d'inaugurer un nouveau cinéma sur les grands boulevards, «Le Helder», au coin de la rue du même nom. Salle petite, mais excellentement comprise, et qui, pour spectacle d'inauguration, a donné le premier film de Lily Pons, «Griseries». Le Tout-Paris des lettres et des arts avait tenu à assister à cette première qui ramenait à Paris l'image et la voix de l'extraordinaire chanteuse que la France avait dédaignée et que les Américains, plus avisés, avaient su découvrir dans une ville de province.

La plupart des salles nouvelles naissent dans le quartier de l'Etoile et l'on a été un peu surpris d'en voir une venir jouer sa partie à cinquante mètres du Paramount et à 50 mètres du Caméo, et, de plus, en face de l'Impérial-Pathé. Mais il y aura toujours un public pour les bons films. En ce moment, on passe au Helder, en seconde exclusivité, «l'Fantôme à vendre», de René Clair; les meilleurs moments du film sont ceux où le metteur en scène s'est souvenu du «Million» et des scènes de créanciers.

Juste en ce moment, à l'Impérial-Pathé, on passe le film «en relief» de Louis Lumière, à quatre mètres de la cave où, en 1895, les frères Louis et Auguste Lumière projetèrent un film pour la première fois. A vrai dire, le procédé «en relief» est loin d'être au point: dans les travellings, c'est même désagréable: l'œil reçoit un choc tel qu'il lui faut une seconde ou deux pour s'en remettre. Enfin, il faut des verres spéciaux, jaune pour l'œil gauche, bleu pour l'œil droit, afin d'avoir la sensation du relief. Par moments pourtant, la réussite est complète, et les objets semblent vraiment sortir de l'écran et pénétrer dans la salle. Ne parlons pas des films eux-mêmes: l'un est une comédie parfaitement quelconque, «L'Ami de Monsieur», l'autre un documentaire sur Nice. Seul le côté technique du «en relief» est intéressant. Malgré ses imperfections, je crois qu'il faudra bientôt compter avec lui. Si le public s'habitue aux lunettes, il ne voudra plus voir de films «en plat». Mais le public voudra-t-il porter des lunettes au spectacle? Et il est vrai qu'elles sont prêtes contre un dépôt de deux francs qu'on vous rend à la sortie. Mais ce sont là de ces petits désagréments qui empêchent quelquefois le succès d'une invention.

Informés de la sortie du film «en relief», procédé Lumière, les Américains — naturellement — n'ont pas voulu demeurer en reste, et dans certaines salles de Paris, ils ont sorti le film «en relief», procédé américain. Il faut reconnaître qu'il n'est pas inférieur au procédé français.

«Les temps modernes» passent au Théâtre Marigny. Le directeur, M. Léon Volterra, croyait à une ruée vers le film du célèbre mime. Il en a

payé cher l'exclusivité et, pour s'en tirer, a mis les places à 20 et 30 fr. Hélas! il a dû en rabattre. Une fois écoulée la clientèle qui pouvait se payer ce luxe-là, le grand public n'a pas marché. Aussi M. Volterra a-t-il abaissé les places à 15 et 10 fr. Certes, on ira voir Charlie Chaplin à ce prix-là. Mais ceux qui ont payé le prix fort ne doivent pas être contents!

La France n'avait pas de bureau de scénarios. Des agences littéraires et artistiques s'occupaient d'en placer, mais c'était chez elles une activité en quelque sorte «à côté». Or, depuis quelques semaines, «Synops» a fait son apparition. C'est un bureau de scénarios dirigé par Mme Denise Batcheff, fort connue dans les milieux cinématographiques comme technicienne du montage. Elle a bien voulu me donner quelques renseignements pour le «Film Suisse»:

«Cet organisme, m'a-t-elle dit, est une innovation en France. On se plaignait du manque d'une organisation sérieuse permettant aux auteurs et aux metteurs en scène de travailler dans de bonnes conditions, c'est-à-dire aux premiers de frapper à la bonne porte, là où ils ont des chances de voir leurs scénarios être acceptés; aux seconds, de travailler sans perdre leur temps et leurs forces à chercher des capitaines. «Synops» va mettre en rapport les uns et les autres avec les producteurs. Car, aux producteurs qui m'ont fait confiance dès le premier jour, je propose des scénarios de films entièrement décapés, prêts à tourner, dont l'interprétation a été soigneusement établie, dont la figuration a été étudiée, où rien n'est laissé à l'improvisation. «Synops» ne se borne donc pas à recevoir des scénarios d'un côté et à les vendre de l'autre. Il les examine, les repousse ou les accepte, et, dans ce dernier cas, les modifie si besoin est, bref, en fait une matière cinématographique.

— Avez-vous eu déjà des résultats?
— Beaucoup. Tellement même que je crains qu'on ne m'envoie trop de scénarios. Car je ne veux m'occuper que de ce que je trouve réellement possible à l'écran. Nous en avons déjà placés plusieurs: «Anne-Marie» et «Sous les yeux d'Occident» déjà réalisés; «Barbe-Bleue», d'après l'opérette d'Offenbach, qui sera réalisé par Marc Allegret, avec Raimu. D'autres seront tournés prochainement: «Jean d'Agraves»; «Les mains au cou», d'Etienne Gril; «Le Tueur», de Marcel Achard, qu'Anatole Litvak va tourner avec Douglas Fairbanks jr.; «La Renarde»; «La petite Sophie», que Mlle Jeanne Dubost a tiré du roman de la Comtesse de Ségur.

Mais ce qui m'intéresse surtout, c'est de placer non un grand nombre de scénarios, mais bien de bons scénarios, dont on fera de beaux films.»

A. G.

Abonnez-vous au **Schweizer FILM Suisse**
Terreaux 27, LAUSANNE
Un an: Fr. 6.— Chèques postaux II. 3673



Republic Pictures

IM VERLEIH FÜR DIE SCHWEIZ DER

BERN

Gurtengasse 6

RADIO-CINÉ S.A.

Zum Auftakt unserer erneuten Tätigkeit bringen wir eine Auslese hervorragender

Rollendes Geld

THOUSAND DOLLARS A MINUTE
mit Roger PRIOR, Leila HYAMS

Urteil aus der amerikanischen Fachpresse:
Spontaner Humor und Heiterkeit, die herzhaftes Lachen auslösen... Viel besser als manch ausgeklügeltes Lustspiel...
(New-York Times)

Die beliebten John Wayne-Filme
Musik-Wildwester mit dem populären Radiosänger Gene Autry

REPUBLIC - FILME
sind
PRESSE - ERFOLGE
PUBLIKUMS - ERFOLGE
KASSA - ERFOLGE

Dancing Feet

mit Eddie NUGENT, Joan MARSH, Ben LYON

Urteil aus der amerikanischen Fachpresse:
Lebhaftes Handlung, Hervorragende Tanznummern. Ausgezeichnete musikalische Wiedergabe. Temperamentvolle neue Schlager. (Showmen's Trade Review)

Soldaten des Fernen Ostens

THE LEATHERNECKS HAVE LANDED
mit Lew AYRES, Isabel JEWELL, Victor WONG

Urteil aus der amerikanischen Fachpresse:
Dieser Marinefilm ist derart hervorragend, dass er mit den besten Filmen des Jahres verglichen werden kann.
(Hollywood Reporter)

Die Rache des Dr. Crespi

THE CRIME OF Dr. CRESPI
mit Erich von STROHEIM

Urteil aus der amerikanischen Fachpresse:
Der allerbeste Schauerfilm, der je hergestellt worden ist.
(Brooklyn Daily Eagle)